ASSEMBLÉE NATIONALE

**Chantal BERTHELOT**
**Députée de Guyane**
Membre de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire
Présidente du Groupe Pour l'Espace
Coprésidente du Comité national de suivi pour la mise en œuvre de la stratégie nationale relative à l'érosion littorale

*REPUBLIQUE FRANÇAISE*
*LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE*

Kourou, le 27 avril 2017

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

***Grève du GPAR***

Depuis le 27 mars, un conflit social oppose le personnel de la Société GPAR (Groupement Pétrolier Avitaillement Rochambeau) et la direction.

L'absence d'ouverture des négociations a conduit à un durcissement. Depuis lundi, le service minimum n'est plus assuré.

Conséquence directe : Air Guyane Express, qui assure le transport de passagers et de marchandises sur notre territoire ne peut plus ravitailler ses avions à Rochambeau.

Chantal Berthelot, tient à souligner les conséquences désastreuses de ce conflit qui s'enlise sur la vie des habitants de Guyane, notamment ceux de l'Intérieur, qui dépendent des rotations d'avions.

Aussi, Chantal Berthelot invite la direction à entamer sans délai les négociations avec le personnel afin qu'une issue favorable et rapide soit trouvée.

**Chantal BERTHELOT**